



ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Apporter les conditions favorables au développement économique

Accueillir de nouvelles activités ou permettre le développement des entreprises existantes sont au cœur des compétences de l'intercommunalité.

Saint-Flour Communauté crée les conditions favorables à de nouvelles installations grâce à ses zones d'activités.

Dans le cadre d'un aménagement équilibré, les zones d'activités sont réparties sur l'ensemble du territoire intercommunal :

- **Zone d'Activités du Rozier-Coren à Saint-Flour et Coren** - Parc d'activités reconnu d'intérêt régional, à vocation industrielle et artisanale.
- **Zone d'Activités de Montplain à Saint-Flour, Roffiac et Andelat** - A vocation commerciale.
- **Zone d'Activités du Crozatier à Saint-Georges** - A vocation de logistique, automobile, poids-lourds et commerciale.
- **Zone d'Activités de Volzac à Saint-Flour** - A vocation artisanale.
- **Zone d'Activités de Luc d'Ussel** - A vocation industrielle et artisanale.
- **Zone d'Activités de la Voreille à Vabres** - A vocation de transformation du bois.
- **Zone d'Activités de Belvezet à Ruynes-en-Margeride** - A vocation artisanale.
- **Zone d'Activités du Rouchar à Chaudes-Aigues** - A vocation artisanale.
- **Zone d'Activités de Neuvéglise-sur-Truyère** - A vocation artisanale.
- **Zone d'Activités de l'Aubrac à Pierrefort** - A vocation artisanale et industrielle

[Localiser les zones d'activités](#)

CONTACT

Vous souhaitez développer votre entreprise ?

Sonia SOUBEYROUX

Cheffe de service Dynamique économique



04 71 60 56 83



s.soubeyroux@saintflourco.fr

